

Gestionnaire Recrutement

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉPARTEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME

<u>Référence métier</u> : Psychologue	
<u>Date de prise de fonction souhaitée</u> : 1 ^{er} septembre 2010	
<u>Direction concernée</u> : Direction de la Solidarité Départementale	<u>Lieu d'affectation</u> : CSD JM Laudat, 22 rue Léger Bertin à Epernay CSD de Fismes, 15 faubourg de Soissons 51170 Fismes
<u>Positionnement dans le service</u> : Responsable hiérarchique direct : le responsable de CSD Responsable technique : le médecin chef PMI	
<u>Missions du Service et/ou Rôle de l'agent</u> : ▶ Le cadre : l'action du psychologue s'inscrit dans le cadre de missions de prévention et de protection des enfants et des familles qui relèvent du Conseil Général. Le psychologue intervient au niveau de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile et du secteur social, au sein des équipes pluridisciplinaires. ▶ Les fonctions : <u>Aide sociale à l'enfance</u> : <ul style="list-style-type: none">- évaluation des demandes d'agrément des assistantes familiales, renouvellement, extension. Elaboration des rapports avec avis technique donné.- accompagnement et soutien des familles d'accueil, entretiens individuels avec la famille accueillante et l'enfant, aide à la relation avec la famille naturelle. Entretiens cliniques avec l'assistant familial et le référent ASE, suivi du placement de l'enfant en famille d'accueil.- Entretiens cliniques ponctuels ou réguliers avec l'enfant placé. Evaluation de sa souffrance, verbalisation du ressenti, évaluation des troubles du comportement, orientation vers les relais thérapeutiques.- Entretiens cliniques avec les parents de l'enfant confié, évaluation de la problématique, travail du lien enfant/famille, écoute de la souffrance du parent, préparation au retour de l'enfant.- Groupes de parole avec les assistants familiaux, réunions thématiques. <u>Protection Maternelle et Infantile</u> : <ul style="list-style-type: none">- évaluation des demandes d'agrément des assistantes maternelles, orientées par les travailleurs sociaux réalisant la procédure, lorsqu'un doute subsiste uniquement.- entretiens individuels et/ou familiaux lors de difficultés repérées par les médecins et infirmières-puéricultrices. Orientation vers les relais thématiques.- participation aux échéanciers PMI <u>Service Social</u> : <ul style="list-style-type: none">- travail d'écoute, entretiens et soutien psychologique en lien avec le travailleur social de personnes rencontrant des problématiques psychologiques diverses et variées, évaluation de la problématique et orientation vers des structures adaptées. <u>Travail institutionnel</u> : <ul style="list-style-type: none">- participation aux réunions et groupes de travail sur les situations ASE et/ou PMI- aide et soutien au référent ASE- participation à la mise en œuvre et au suivi du projet individualisé de l'enfant	
CADRE D'EMPLOIS / STATUT	
Vacataire	
DESCRIPTIF DU POSTE	
<u>Organisation du travail (temps complet / non complet / Horaires)</u> : 14 h/semaine à la CSD Laudat et 16h /semaine à la CSD de Fismes soit un total de 30h/semaine, à fixer avec les responsables de CSD en fonction des besoins du service Permis B exigé	
☛ <u>Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser au :</u>	
Conseil Général de la Marne Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques Service des Recrutements et de la Gestion des Effectifs 2 bis rue de Jessaint 51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex ou recrutement@cg51.fr	

Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques
Service des Recrutements et de la Gestion des Effectifs
2 bis rue de Jessaint
51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

ou

recrutement@cg51.fr

☛ Si vous êtes titulaire de la Fonction Publique,
veuillez nous adresser votre dernier arrêté de situation.

